

MANCHE 5

# COUPE E LOIRE











# GUIDE DE COMPETITION MANCHE 5 - COUPE DE LA LOIRE

12 octobre 2025 • Saint-Paul-en-Jarez

Le BMX Saint-Paul Vallée-du-Gier est ravi de vous accueillir sur la nouvelle piste de la commune de Saint-Paul-en-Jarez.

Nous souhaitons à l'ensemble des pilotes engagés une belle journée de compétition pour cette 5 ème manche de la Coupe de la Loire.

# HORAIRES\*

HORAIRES	ÉPREUVES
9h00 à 10h00	Essais Libres toutes catégories
10h00 à 10h50	Essais avec grille
11h00	Manches 1 & 2
12h30	Pause
13h30	Manche 3 et phases finales A noter, finales A et B
17h00	Remise des récompenses

<sup>\*</sup>Timing prévisionnel susceptible de modifications en fonction du nombre de pilotes inscrits.

# **CATÉGORIES**

### 15 catégories

### CAS PARTICULIER

Si une catégorie ne compte pas suffisamment de pilotes <4, ils seront regroupés dans la catégorie inférieure ou supérieure.

Le classement restera séparé.

## DÉROULEMENT DES COURSES

- · 3 manches brassées.
- · Accès phases finales sur le total de points des 3 manches (en cas d'égalité, c'est le classement de la dernière manche qui décidera).

<sup>\*</sup>A la fin des coupes Loire, les filles bénéficieront d'un classement général séparé par catégorie.

# **ENGAGEMENTS**

**Engagement sur via l'espace club** à faire par le responsable de chaque club.

- · Date limite le mardi précédent la course, 20h maximum\*.
- · Paiement le jour de la course au secrétariat de course ou par virement bancaire (dans ce cas, merci de nous contacter pour l'envoi du RIB tresorier.bmxvdg@gmail.com).

### Pour les pilotes du Comité de la Loire :

11 € par pilote pour toutes les catégories.

### Pour les pilotes hors Comité de la Loire :

13 € par pilote pour toutes les catégories.

# CLASSEMENT ET RECOMPENSES

- Tous les pilotes accédant à la finale seront convoqués au podium protocolaire
- · Les pilotes doivent obligatoirement être présents pour la remise des récompenses (pas de remise à un tiers).

**Tous les pilotes** qui montent sur le podium doivent impérativement être en tenue de BMX (pantalon, **maillot du club**, chaussures ou baskets).

<sup>\*</sup> Acceptation des inscriptions tardives en fonction des quotas disponibles sous réserve d'une pénalité de 5 euros à régler le jour de la course directement au comité de la Loire.

# **RÈGLEMENT**

- · Seuls les pilotes licenciés peuvent participer.
- · Chaque club vérifie la catégorie dans laquelle il inscrit ses pilotes.
- · 3 arbitres par club de la Loire présents pour valider les engagements de leur club. Les droits d'engagement devront être réglés auprès du secrétariat au plus tard le matin de la course et par le responsable de chaque club.
- · La coupe de la Loire relève du règlement national FFC :
  - Le port du maillot du club est obligatoire.
  - Plaques frontale et latérale obligatoire.
  - Les accès à la bute de départ et à la zone d'arrivée sont interdits aux coachs.
- · Le pilote inscrit se blessant au cours des essais sera classé sous 2 conditions :
  - 1. Il faudra avertir le secrétariat avant la 2ème manche.
  - 2. Un certificat médical ou une attestation des secouristes sera demandé.

# RESTAURATION

Restauration et buvette assurée par des bénévoles.

Paiement en espèces ou carte bancaire.

# **SECOURS**

Présence d'une équipe de secouriste sur la piste dès 8h30 et durant toute la journée.

# **ACCES ET PARKING**

En arrivant de l'A47 : sortie 13, Saint-Paul-en-Jarez

### ZI. les Fraries 42740 Saint-Paul-en-Jarez

Le site étant occupé par d'autres manifestations, merci de respecter le fléchage mis en place ainsi que les consignes pour la circulation sur le site et pour l'installation des tentes club.

Merci de respecter les consignes qui vous seront données par nos bénévoles.

### Parking gratuit, rue du Cimetière.

Pour des raisons évidentes de sécurité, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les panneaux d'interdiction de stationner et les recommandations de nos bénévoles.



# MERCI À TOUS



































